

Le 14 décembre 2018.

L'inspecteur de l'Éducation nationale
en charge de la circonscription 1^{er} degré d'Elbeuf

à

L'ensemble des personnels de l'Éducation nationale
de la circonscription d'Elbeuf.

Circonscription 1^{er} degré
d'ELBEUF

Note d'information n°9 : deux rappels

Le directeur veillera à ce que les personnels affectés dans l'école visent cette note

1°) Plan Vigipirate

Dossier suivi par :
Olivier THILLAIS
I.E.N

Suite à l'attentat de Strasbourg du 11 décembre 2018, le Gouvernement a décidé l'élévation du Plan Vigipirate au niveau "Urgence Attentat". Dans l'attente des instructions, il convient dès à présent :

- **De veiller au strict respect des consignes de sécurité** liées à l'accès aux écoles, aux sorties scolaires, aux manifestations publiques sur et hors temps scolaires. Les éléments évoqués lors des réunions des directeurs et la note de service de septembre, accessible en ligne sur le site de la circonscription demeurent en vigueur. Toute manifestation sur temps scolaire est soumise à mon autorisation (présence de familles, d'élus, de bénévoles pour des activités liées à des spectacles ou des actions à l'occasion des fêtes de fin d'année). A ce jour, je n'ai reçu que très peu de demandes en ce sens. Je vous invite à vous référer à la note d'information du 26/09/2018 : <http://circ-elbeuf.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article464>
Les venues dans les écoles, sur temps scolaire, des personnels ou élus municipaux nécessitent que le directeur soit informé et que les règles de sécurité soient respectées (ex : refermer les grilles et portes d'entrées, ne pas stationner des véhicules dans les cours de récréation sur temps scolaires...). Les modalités de cette collaboration sont à fixer avec la collectivité. Je suis à votre disposition en cas de difficulté dans cette relation avec nos partenaires.

- **D'apposer le nouveau visuel** sur les panneaux d'affichage, portails ou portes d'entrée de nos écoles. Vous le trouverez en ligne sur le site de la circonscription.

Le renforcement des règles de sécurité ne doit pas pour autant supprimer les relations avec les familles. Vos rendez-vous, vos remises de bilans périodiques, vos manifestations se doivent d'être maintenus en trouvant la bonne adéquation avec les règles de sécurité (par ex : inscription au préalable pour filtrer l'accueil...).

Madame Legrand, assistante de prévention de la circonscription, et l'équipe de circonscription pourront vous accompagner dans cette réflexion.

2°) Présence des médias à l'école sur temps scolaire

Comme évoqué en réunion des directeurs, je vous rappelle que la présence des médias dans les écoles sur temps scolaire est soumise à l'autorisation de Madame l'Inspectrice d'Académie, Directrice académique des services de l'Education nationale de la Seine-Maritime qui est à solliciter sous mon couvert. Cela nécessite donc que vous soyez informés au préalable. L'utilisation dans les médias d'images prises sur temps scolaire engage notre institution.

Je reste à votre écoute pour toute difficulté liée à l'application des ces consignes.

L'Inspecteur de l'Education Nationale
Circonscription d'Elbeuf
Olivier Thillais

